

# MARAIS DE CAMBRIN

Communes d'Annequin, Cuinchy  
et Cambrin

Acquéreur : Conservatoire des sites naturels du Nord  
et du Pas-de-Calais

Gestionnaire : Conservatoire des sites naturels du nord  
et du Pas-de-Calais

Année : 2008



# A4

SURFACE

**13,75 hectares**

MONTANT DE L'OPÉRATION

**260 000 €**

FINANCEMENT

Agence de l'eau Artois-Picardie	117 000 €
Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais	2 000 €
FEDER*	26 000 €
Région Nord-Pas-de-Calais	115 000 €

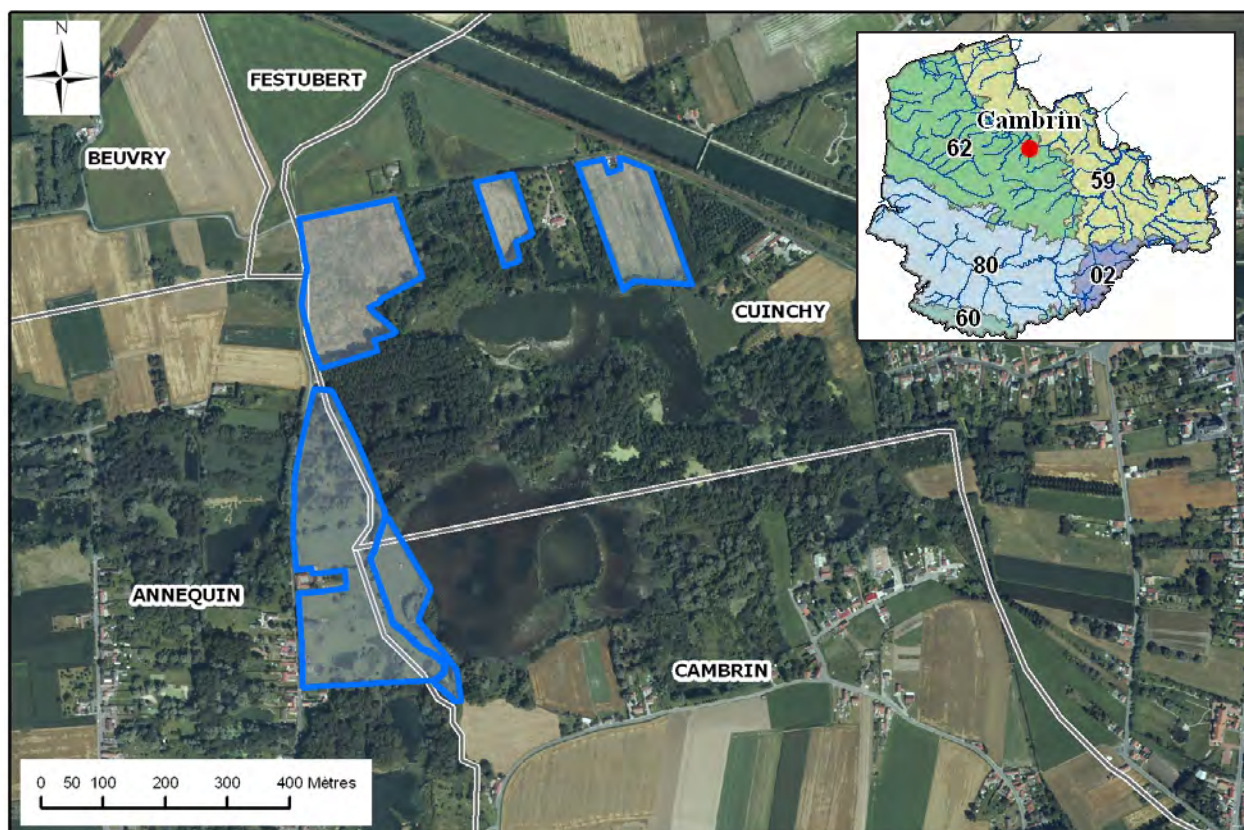
## Contexte

Le marais de Cambrin, qui s'intègre dans un réseau de marais s'étendant dans la dépression alluviale inondable de la plaine de la Lys, est inscrit dans les inventaires nationaux de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Cette ZNIEFF\* de type 1\* de 992 hectares constitue un complexe de biotopes marécageux très diversifiés associant des bas-marais oligotrophes\*, des prairies humides, des forêts inondables, des mares, des étangs à roselières et cariçaies\*, des mégaphorbiaies\* et des peupleraies\* eutrophes\*. Elle est inscrite au Schéma régional de protection des milieux et paysages naturels comme un milieu naturel très remarquable à protéger à terme, le niveau de menace étant considéré comme très important.

### LE MARAIS DE CAMBRIN EST COMPOSÉ DE :

- 28 habitats naturels dont 14 ayant un intérêt patrimonial, avec 6 types d'habitats naturels inscrits à la directive Habitat,
- 209 espèces végétales dont 20 ayant une valeur patrimoniale : Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), Souchet brun (*Cyperus fuscus*),
- plusieurs espèces d'oiseaux rares dont 63 espèces nicheuses : Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), le Canard souchet (*Anas chrypeata*) etc.,
- 20 espèces de libellules, sauterelles et criquets, papillons, syrphes\* et araignées.



# Enjeux et objectifs

Le bassin minier du Pas-de-Calais est une zone très industrialisée et peuplée dans laquelle peu de milieux naturels subsistent. Dans ce cadre, les marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert constituent des habitats de la trame verte et bleue\* de la Communauté d'agglomération d'Artois, sous le vocable « cœur de nature\* », importants notamment pour les enjeux liés à la biodiversité et à la gestion de la ressource en eau.

Depuis 2002, le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais est gestionnaire du marais communal de Cambrin de 25 hectares. 13,75 hectares attenants à ce marais ont été mis en vente. Le Conservatoire des sites naturels a souhaité acquérir ces terrains pour en assurer la préservation par la maîtrise foncière.

Les 13,75 hectares sont constitués d'un complexe de prairies inondables, de mares et de boisements humides. Ces prairies constituent la marge ouest et nord de la Réserve naturelle du marais de Cambrin à laquelle ces prairies pourraient être rattachées. L'intérêt ornithologique de ce secteur sera grandement renforcé avec la mise en réserve de la zone d'alimentation pour une partie des oiseaux hivernants et en halte migratoire.

Jusqu'à présent, les formations végétales ont été préservées grâce au maintien de pratiques agricoles extensives\* sur la quasi-totalité de la surface concernée et au maintien d'un niveau de nappe élevé.



Prairie humide

## Modalités de l'opération

Depuis sa création, le Conservatoire des sites naturels Nord-Pas-de-Calais a engagé de nombreuses actions en faveur des zones humides. Pour effectuer l'acquisition des parcelles, le Conservatoire a sollicité la SAFER\*.

## Résultats

Le Conservatoire des sites naturels Nord-Pas-de-Calais est désormais propriétaire de 13,75 hectares de prairies, premières parcelles acquises sur le secteur.

# Perspectives

Les parcelles font l'objet du plan de gestion global du marais de Cambrin.

**Les orientations de ce plan de gestion consistent en :**

- la restauration des pratiques de gestion extensive (pâturage extensif et/ou fauche sans apport d'intrants),
- la restauration d'un paysage traditionnel (nettoyage du site, entretien des linéaires de saules têtards, abattage de peupliers menaçants).



Mare

**En termes d'enjeux de conservation, il convient de préserver :**

- la fonctionnalité de la zone humide,
- la présence de boisements humides d'intérêt européen et de prairies humides para-tourbeuses remarquables,
- la présence d'une avifaune\* menacée nicheuse et en halte migratoire.

Le site restauré permettra l'accueil du public.

**Concernant la gestion, les mesures prévues sont :**

- la gestion des espèces invasives,
- la fauche des layons\*,
- le pâturage et la fauche des prairies.

Au cours de l'année 2009, le marais de Cambrin a été classé en réserve naturelle régionale par la Région Nord-Pas-de-Calais qui a la compétence de classement depuis 2007. Ce nouveau statut confère au marais un niveau de protection permettant de préserver le patrimoine naturel remarquable.



Boisement humide



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### CONTACTS :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET  
DU PAS-DE-CALAIS : VINCENT SANTUNE 03.21.54.75.00

RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS : ÉRIC CHÉRIGIÉ 03.28.82.74.30

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD /  
ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31